



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **DEUX MIL VINGT ET DEUX** le **13 OCTOBRE** à 20 heures. Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Luciole de Méry-sur-Oise, sous la présidence de Monsieur Pierre-Edouard EON, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Pierre-Edouard EON (+1) Maire, Alexandre DOHY, Marie-Claude CRESPIAN, Rémi DU PELOUX (+1), Laurence BARTHELEMI, Hubert MARCHAIS, Catherine GAUTIER, Bernard RIO, Jean-Marc PECQUEUX, Eric LEMAIRE, Audrey MERI, Audrey LYS, Dominique DE GOUSSENCOURT, Chantal AMICEL, Marie-France HOFFMANN, Pascal FRANCK (+1), Frédérique BACQUET, Eric LEROYER, Sandrine CROZAT, Patrice RENARD, Elodie TEIXEIRA, Denis DE GOUSSENCOURT, Nathalie JOUNEAU, Jérôme DURIEUX, Maureen VAN RENSBERGEN, Frédéric LEGIEMBLE formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés :

Stanislas BARTHELEMI représenté par Pierre-Edouard EON
Grégory CROZZOLO représenté par Pascal FRANCK
Stéphane IMBERT représenté par Rémi DU PELOUX

Chantal AMICEL est désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

DATE DE CONVOCATION :
7 octobre 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 29
PRESENTS : 26
VOTANTS : 29

Objet : Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal de Transports d'Elèves (SITE) : mise à jour de la délibération n°2020/065 du 23 juin 2020

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-22,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2020/065 du 23 juin 2020 désignant les délégués au Syndicat Intercommunal de Transports d'Elèves (SITE),

Considérant que Madame Hélène DECHOUX, Conseillère municipale a émis le souhait de démissionner de ses fonctions au sein du Conseil municipal et en a informé Monsieur le Maire par courrier,

Considérant qu'il convient de pourvoir à son remplacement par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes comme le prévoit le Code général des collectivités territoriales,

Après avis de la commission Finances, affaires générales et intercommunalité du 5 octobre 2022,

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal**, à l'unanimité :

DESIGNE Madame Laurence BARTHELEMI, déléguée titulaire auprès du syndicat Intercommunal de Transports d'Elèves.

DIT que les délégués de la ville auprès du SITE sont :

Titulaires	Suppléants
Laurence BARTHELEMI	Marie-Claude CRESPIE
Eric LEROYER	Grégory CROZZOLO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Méry-sur-Oise, le 14 octobre 2022



Le Maire,

Pierre-Edouard EON
Vice-Président du conseil départemental
du Val d'Oise

Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le : 28/10/2022
de la publication le : 28/10/2022
Fait à Méry-sur-Oise, le 7/11/2022



Pour le Maire et par délégation,
Thierry LAMBART

Directeur Général des Services